

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°8

AVRIL
MAI
JUIN
2017

DOSSIER
«ASSURANCES»

(PAGES 12 - 18)

Le CoDT, Un nouvel outil
au service du dynamisme
territorial

PAGE 3

CoDT, qu'est ce qui change
pour le propriétaire de
bois et de terres agricoles
le 1^{er} juin 2017?

PAGE 4

Chemins et sentiers
(actualisation des atlas)

PAGE 7

Évaluations de Natura 2000
au niveau européen

PAGE 8

Projets de restaurations
en Natura 2000 (accès plus
difficile aux subventions)

PAGE 10

Vous ne savez pas qui
occupe votre parcelle
agricole?

PAGE 11

Les agriculteurs contents
du bail à ferme?

PAGE 11

La responsabilité civile du
propriétaire en forêt et parc

PAGE 12

Ça brûle une forêt?

PAGE 16

Résumé de la conférence
« Biodiversité et production :
quel compromis en forêt. »

PAGE 20

SAVE THE DATE

Jeudi 15 juin - 17h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE NTF

Ferme de Méhaignoul

Inscriptions: voir page 3 ou
www.ntf.be/assemblee-generale-2017

Après un hiver marqué par une déception certaine suite au nouveau décret wallon limitant les fermages, NTF poursuit sa mission, plus que jamais convaincue de sa nécessité. Si certains dossiers rencontrent une popularité manifeste comme la présence destructrice des castors à l'ouverture annuelle du parc d'attractions de Walibi, nombreux sont ceux que NTF traite au quotidien, dans l'ombre. Courriers, téléphones, réunions formelles et informelles rythment les semaines avec un sentiment constant exprimé par ses membres : « **le dénigrement de la propriété privée** ».

Les dossiers s'annoncent-ils aussi secs que ce printemps 2017? Le huitième numéro de Ma Terre, Mes Bois aborde l'essentiel de ce qui s'est passé ces 3 derniers mois chez NTF.

Pour le dossier **Aménagement du territoire**, l'heure est (enfin) à la récolte après plusieurs années de réformes. NTF est satisfaite d'avoir semé quelques reconnaissances qui ont été inscrites dans le CoDT (Code de Développement Territorial) telles que l'agroforesterie, le boisement en zone agricole ou encore les petites infrastructures didactiques dans la forêt privée. Ces points minuscules dans l'immensité du Développement territorial auront pourtant, espérons-le, des impacts positifs dans le secteur méconnu de la gestion privée des terres et de la filière bois. La conférence de notre Assemblée Annuelle fera d'emblée le tour du nouveau CoDT pour le propriétaire.

Les **chemins et sentiers**, dossier qui fait sourire plus d'un citadin, est pourtant une véritable préoccupation pour la propriété privée puisque la moitié des questions qui arrivent au service juridique de NTF concerne cette problématique. En permanence et au compte-gouttes, nous intervenons pour équilibrer le débat de la réouverture des sentiers par rapport au respect des droits de la propriété privée. Malgré la volonté constructive de la Région wallonne (notamment par les projets-pilote d'actualisation de l'Atlas dans 17 communes), nous consta-

tons sur le terrain une méconnaissance de la législation, voire un discours volontairement simpliste où le propriétaire n'a rien à dire. Une première réunion formelle a eu lieu chez le Ministre Di Antonio, changera-t-elle enfin ce que nous dénonçons depuis des années?

Le manque de reconnaissance de la gestion privée est même blessant dans le dossier **Natura 2000**. Alors que l'Europe a marqué dans ses audits la nécessité de mieux impliquer les acteurs dans les décisions, la Région wallonne dissuade, par des modifications malheureuses et unilatérales des conditions d'accès aux aides, les propriétaires privés de s'engager dans des mesures volontaires de restauration. NTF s'y oppose.

Quant à la réforme de la loi sur le **bail à ferme**? Osons-nous espérer le rééquilibrage tant attendu par les deux parties bailleur/preneur historiquement liées? Après plusieurs années d'approches entre les représentants, de consultations par le Ministre de l'Agriculture, NTF attend pour ce printemps un débat franc et ouvert. Franc, parce que la réalité doit être avouée. Dans notre magazine? trimestriel, nous devons en effet aborder des questions aussi irréelles que « comment faire pour savoir qui exploite ma terre? ». Ouvert, parce que NTF ne veut pas retomber dans l'épisode du décret limitant les fermages où tout était déjà décidé.



Xavier de Munck
Secrétaire général



Séverine
Van Waeyenberge
Secrétaire générale adjointe